

Examen du projet CDO au sein de l'escale d'ORLY, en vue d'une consultation en CSE Exploitation Court-Courrier présenté par Messieurs A. Gharbi (Responsable Pôle Opérations) et Y. Muntz (Responsable Pôle Support et adjoint chef d'escale Orly)

Objectif : Poursuite de la centralisation des back-offices parisiens vers CDG avec transfert des activités PCC et refonte de la gestion des opérations de l'escale. 21 Techniciens de Coordination Centralisée (TCC), 7 Techniciens d'Optimisation des Ressources Aéroportuaires (ORA), 6 Référents Opérationnels (REFOP), 8 Managers Opérationnels (MO), 5 Décideurs Opérationnels (DO) sont concernés mais aussi les CEP qui sont absents de cette présentation. Formation et doubles des TCC entre juillet et fin septembre 2023. La totalité des vols basculera début octobre 2023 à la demande de CDG. Les EAP seront réalisés avant transfert des personnels. 3 transferts TCC en avance de phase.

A noter : les DO vont avoir des équipes, ils vont encadrer les orateurs. Ils seront en binôme, voire, en trinôme avec le CEP. Fiche de poste toujours à l'emploi car manque encore de visibilité. Ensuite interviendra la pesée du poste. Transfert du matériel entre le 02/10/2023 et le 10/10/2023, les DO et orateurs seront seuls sur le plateau. Formation pour les orateurs quant à l'activité soutien DO sera identifiée plus tard.

Nos commentaires et interventions : *Nous réitérons notre demande de supprimer les horaires en ADM pour les TCC suite pénibilité trajet et regrettons que toutes les facilités ne soient pas mises en place pour nos collègues comme pour le transfert du BO client. Quid des personnels qui souhaiteraient revenir à Orly à KP ? La Direction nous répond que les situations seront étudiées au cas/cas. Certains reclassements étant actuellement difficiles (restrictions médicales, restrictions horaires ou déplacements, invalidité etc.), quid de ces salariés si aucune solution n'est trouvée ? Concernant les formations et intégrations à CDG, il ne devrait pas y avoir de problème avec le plan de congés, ni pour passer l'exploitation car à la place de l'APLD. Nous sommes toujours en attente de la fiche de poste des orateurs et de la pesée de poste. !! L'analyse des risques présentée en avril 2022 n'est plus d'actualité suite revirement ADP avec présence AF au sein de l'APOC (Airport Operations Center) notamment ! La Direction ne nous fera pas d'autres présentations car les ajustements sont présentés dans le document. Le papripact sera mis à jour au fil de l'eau. Nous apprenons qu'il n'y aura pas de visite médicale d'intégration prévue par les médecins de CDG car pas de changement de métier.*

Information sur le projet de déménagement du Pôle Client d'ORY présents Messieurs G. de la Boutresse (Responsable Pôle Client), Y. Muntz, D. Mahi (Infrastructures DGO) A. Gharbi

Suite aux transformations d'Orly et de la création de la jonction, les zones d'activité des compagnies aériennes ont été redistribuées. La restructuration du CC, le développement de la digitalisation du parcours client, le transfert des activités BO vers le CCHUB ont permis de rationaliser les espaces du Pôle Client. A compter de septembre 2023, il sera relocalisé à Orly 2, 3^{ème} étage. Restitution de l'espace Orly 1B après le déménagement. Les nouveaux locaux auront une surface d'environ 490 m² iso 465. La Direction nous informe qu'un architecte et un ergonome de l'Entreprise ont été associés au projet.

Nouveaux locaux : Nouvelle climatisation, convecteurs, vitrages et stores changés. Revu du parc informatique. Mise en place de leds et du tri sélectif.

21 postes de travail, 1 bureau MO avec 6 positions, Régulation avec 2 positions, 3 box management, 1 espace e-learning (équipé pour nos collègues « mal entendant »), 1 salle de breafing avec 12 positions et écrans encastrés, 1 salle de repli (20 sièges), 1 réfectoire, 1 cabine de maquillage, 1 cabine pour se changer, 1 local pour récupération et échanges uniformes, 400 casiers individuels. Les casiers à la vacation restent à Orly 3. 2 fontaines à eau avec raccordement sur le réseau d'eau. Une attention particulière a été portée sur la luminosité (leds gradables, variateur de lumière). Concernant l'insonorisation, cloison à hauteur des plafonds et revêtement de sol absorbant. Pré visite avec le CSSCT prévue le 20/07, ensuite, visites des équipes par petits groupes de 10. Déménagement du matériel informatique dans la nuit du 28 au 29/08/2023.

Nos commentaires et interventions: Ce déménagement va rapprocher les équipes opérationnelles des équipes supports et OS au même niveau (3^{ème} étage), nous alertons la Direction quant au temps de déplacement de nos collègues, la Direction nous dit ne pas avoir touché aux tempos pour le moment, nous serons vigilants !! Les orateurs, DO, CEP, commandement des Pôles client et Opération, SDV et après- vente seront sur le même plateau ce qui devrait permettre une meilleure synergie. Il faudra vérifier lors de la pré visite que les locaux sont suffisamment spacieux pour accueillir tous nos collègues (normes INRS). Les panneaux syndicaux seront dans la salle de repli. Concernant l'éclairage, nous demandons la possibilité d'avoir des lampes d'appoint pour les positions de travail à l'identique d'aujourd'hui? c'est prévu. Nous notons qu'il n'y aura plus de « chauffante », suite différents problèmes rencontrés et coûteux. Selon la Direction, moins de besoin donc, choix de ne pas la remplacer !! Un commissaire demande des précisions quant au renouvellement de l'air, la Direction n'est pas en mesure de nous répondre, nous demanderons des précisions sur le sujet lors de notre visite du 20/07. Nous actons que la Direction mettra une boîte à idées.

Bilan SST Trimestriel 2^E trimestre 2023 présenté par Mr E. Langlet (responsable SST)

Chiffres provisoires sinon, il aurait fallu présenter le bilan plus tard afin de respecter les délais. Depuis le début de l'année, 43 AT avec arrêt. 3 AT en avril, 7 AT pour mai et juin. TMS, chutes et RPS. Taux de fréquence en amélioration/2022. Deux escales ont concentré les déclarations d'AT MRS et ORY. 4 déclarations RPS dont 2 suivis d'arrêt. En annexes, 17 évènements qui ont donné lieu à des arrêts, mais d'après la Direction, on reste dans les seuils fixés.

Nos commentaires et interventions: Un commissaire met en exergue un décalage entre la déclaration d'un AT et sa retransmission dans le tableau des AT, la Direction confirme qu'il y a bien un décalage entre la déclaration des AT et l'arrivée dans le tableau envoyé aux commissaires. Problème en cours de résolution. Nous sommes toujours en demande des AT des prestataires alors que la Direction nous répond inlassablement qu'il n'y a pas d'obligation à les recevoir, il s'agit d'une obligation légale qui figure dans le code du travail. **C'est vraiment navrant d'avoir toujours les mêmes débats sans avancer sur le sujet !!!**

Information sur L'harmonisation des espaces libres service et mise en place des encaisseurs présenté par Mme Anne-Marie Mullen responsable produits et services DGO.

L'objectif de l'espace libre-service (ELS) en escale est d'offrir un service digital en aéroport et de rendre le Client autonome. Il y aura ou non une présence commerciale avec un poste de travail en fonction de l'activité, IPAD pro à disposition des clients, téléphone avec ligne directe Flying

Blue et Saphir, encaisseur pour automatiser le paiement de services en espèces dans certaines escales. Formation et accompagnement en cours. Calendrier : déploiement à Nice réalisé, MPL juillet (pas d'encaisseur), BOD courant SEP/OCT, NTE ELS installé, encaisseur à venir, date à confirmer. TLS, MRS à l'été 2024, LYS été 2025.

A noter : l'encaisseur fait un état de caisse, en cas de dysfonctionnement, c'est CASHMAG (référénts et aide à distance) qui interviendra.

Nos commentaires et interventions : Nous découvrons que ce projet est déjà mis en place à Nice, en phase découverte, sans qu'il n'ait été présenté en CSSCT ni en CSE. Pas de présentation non plus de l'encaisseur, ce qui est une obligation !! Quid des comptoirs vente ? Suite aux différentes interrogations des commissaires, nous apprenons que selon la taille des escales, certaines garderont des comptoirs Vente et un ELS, les plus petites n'auront que des ELS !! Ce projet soulève différents points comme, la position isolée d'une présence commerciale dans l'ELS, de la perte de la prime de caisse si plus de comptoir vente, de la récupération du cash de l'encaisseur etc. Mais aussi, les problèmes d'ores et déjà rencontrés avec Bluelink (BOV) concernant les accès salon, la maîtrise de l'anglais etc. la Direction nous dit avoir un plan en cours pour résoudre les problèmes. Enfin, nous apprenons que ce projet répond à la demande des collègues et des clients afin de pouvoir régler en cash certaines prestations ce qui n'était pas faisable dans toutes les escales !! Cet item important ne figure pas dans le document ce qui est paradoxale. Enfin, que se passerait-il si l'état de caisse généré par l'encaisseur ne correspond pas au Cash de l'enveloppe, qui sera responsable ?

Informations du président

Le président salut le travail des 2 commissaires CSSCT d'Orly concernant l'état du matériel piste, une restitution sera faite à la CSSCT prochainement. Points noirs identifiés: extincteurs sur les TPX, harnais de sécurité sur les « bras egi », accès aux ZEC encombrés suite positionnement des matériels mais aussi des véhicules.

Uniforme féminin : T-shirt féminin bleu marine logoté AF, livraison la semaine prochaine. Dans un premier temps, attribution d'1 /personne, le 2^{ème} arrivera un peu plus tard. Donc, 2 T-Shirt hors dotation seront distribués à nos collègues féminines.

Digitalisation process UM : En test à ORY et NCE, en place à CDG. Demande de lingettes désinfectantes à dispo et de stylets car les clients doivent signer sur les IPAD personnels des salariés AF. Des IPAD fonctionnels pour les MOE, intérimaires et CFA seront à dispositions à NCE et ORY. Pb de réseau à NCE pour signature sur IPAD et process correspondance non robuste. En test tant que les dysfonctionnements ne sont pas réglés, à terme, déploiement après l'été dans les escales.

ICP : Notre référente CC, Mme O. Ganeau a prévu de refaire un tour dans les escales. Meilleure prise en compte des ICP d'après la Direction qui avance quant au black listage des clients.

Nos commentaires et interventions : Il y a des mesures à prendre qui sont à la main du chef d'escale, sans attendre une commission pour un éventuel refus de transport (black listage). Il est important d'annuler le passager et d'annoter son dossier. Les insultes et agressivité répétées sont également à prendre en compte et ne doivent pas être banalisées !!